

Joseph PESTIEAU : Guerres et paix sans État. Anarchie et ordre coutumier, coll. Positions philosophiques, l'Hexagone, Montréal, 1984, 116 pages, cartes, biblio.

Yvan Simonis

Pouvoir local et crise économique
Volume 9, Number 2, 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006274ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/006274ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)
1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Simonis, Y. (1985). Review of [Joseph PESTIEAU : Guerres et paix sans État. Anarchie et ordre coutumier, coll. Positions philosophiques, l'Hexagone, Montréal, 1984, 116 pages, cartes, biblio.] *Anthropologie et Sociétés*, 9(2), 204–205. <https://doi.org/10.7202/006274ar>

D'où le double intérêt de cet ouvrage : d'une part, sensibiliser les professionnelles de la santé à cette problématique, de manière à ce qu'elles se reconnaissent une « communauté d'intérêts avec les autres femmes » et que leurs connaissances médicales profitent à « l'ensemble des femmes qui doivent se débattre dans un système qu'elles ignorent et qui ignore leurs besoins et leurs aspirations » (p. 116), comme le souligne fort justement Huguette Dagenais; et d'autre part, offrir une contre-information à l'ensemble des femmes et des hommes intéressé-e-s par ces questions.

Andrée Gagnon
Département d'anthropologie
Université Laval

Joseph PESTIEAU : *Guerres et paix sans État. Anarchie et ordre coutumier*, coll. Positions philosophiques, L'Hexagone, Montréal, 1984, 116 pages, cartes, biblio.

Il s'agit d'un essai situé à la frontière de la philosophie et de l'anthropologie politique. En six chapitres clairement écrits, l'auteur présente quelques sociétés sans État (Nuer, Yanomami, Kaingang et Kalinga) et leurs diverses formules pour régler ou justifier leurs conflits internes et externes. Comment les sociétés entretiennent-elles leur cohésion ?

D'emblée l'auteur compare, non pas tellement ces sociétés entre elles mais elles par rapport aux sociétés à État. Nous nous trouvons rapidement limités pour l'essentiel de l'argument par les termes suivants : les sociétés trouvent leur unité et leur identité en s'opposant entre elles, l'ordre interne est assuré par des coutumes partagées et/ou par la force de la loi de l'État (p. 11). L'auteur est conscient des limites de son essai (p. 15) et attire l'attention sur les risques du seul recours à la force de la loi pour assurer la cohésion des sociétés à État. La disparition de l'ordre coutumier est le danger visé par cet essai lucide et serein.

Le livre comprend six chapitres, une introduction et une conclusion. Chap. 1 : société politique avec ou sans État; chap. 2 : antagonismes et regroupements politiques; chap. 3 : faillites de la cohésion sociale; chap. 4 : commerce et diplomatie; chap. 5 : l'arbitrage chez les Kalinga; chap. 6 : peuples sans État et sans histoire.

On pourrait discuter plusieurs descriptions ethnographiques de l'auteur dans la mesure où il en tire une leçon pour son propos. Je n'évoquerai que le cas des Nuer et des Dinka : « ...ce n'est que par rapport aux Dinka que les Nuer se conçoivent eux-mêmes comme un seul peuple », affirme l'auteur (p. 36). La présentation que fait Evans-Pritchard des Nuer dans les années 1930 est admise par l'auteur qui y voit, trop rapidement à mon avis, l'occasion d'interpréter ainsi l'opposition nuer-dinka. Que devient cette affirmation si l'on ajoute la lecture de l'excellent article de D.H. Johnson dans *The Journal of African History* (1982) ? Johnson illustre le cas de l'expansion des Nuer vers l'ouest au 19^e siècle, la conquête du territoire dinka, l'assimilation individuelle des Dinka et l'éclosion au tournant du 20^e siècle d'une communauté nouvelle dinka-nuer. Il décrit ensuite les efforts de l'administration anglo-égyptienne du Soudan pour séparer les deux peuples en unités politiques distinctes. On peut donc se demander si l'opposition structurelle nuer-dinka défendue par Evans-Pritchard reste compréhensible sans faire appel à la période de 70 ans qui précède le passage de l'anthropologue anglais.

Quoi qu'il en soit de ce problème important, c'est à mon avis sur le fond du débat qu'il faut interroger l'auteur. Celui-ci, en effet, tombe rapidement dans un paradoxe qui l'enferme, et en vient à concevoir les sociétés comme induites de deux sources qu'elles craignent et rejettent tant bien que mal : l'agressivité des individus et surtout la menace des ennemis. On se pose en s'opposant, l'identité, le rassemblement du groupe se fait *contre*, à l'occasion de l'*opposition* du groupe à ses voisins – *antagonisme* dira l'auteur – alors que les liens entre individus relèvent de la coutume et/ou de la loi. Pestieau hésite parfois, ouvre un peu les portes, mais revient sans cesse à ces principes bien connus des philosophies du 17^e au 19^e siècles européens et qui guident encore trop d'interprétations de l'anthropologie politique.

Il n'est pas erroné, à mon avis, de soutenir la thèse de l'auteur, elle correspond assez bien, semble-t-il, à des pratiques, à des idéologies, à des conceptions du droit bien en place. Mais cette thèse paraît trop courte parce qu'elle tend à expliquer la société à partir de la guerre à livrer ou de la forteresse à organiser. Les conséquences sont claires : si je veux me trouver, si la société veut se trouver ou rester organisée, etc... j'ai *réellement besoin de produire* des ennemis. Il est là le paradoxe : expliquer la société par son inverse, ne concevoir la paix que comme sursis dépendant des relations « extérieures », en venir à ne concevoir les relations « intérieures », les rapports sociaux quotidiens, que sous la dépendance ultime des vigiles de frontières. Parfois cela arrive, et je me demande si les sociétés en conquête depuis des dizaines de siècles n'en sont pas venues effectivement à concevoir l'identité dans ces termes. Je pense que oui, je pense que c'est là une philosophie bien adaptée à des contextes de guerres, mais de là à fonder la société sur cette idée, non, et je crois qu'il faut en sortir. Métaphore trop simpliste, réductrice du rapport social quotidien, maintien d'un simplisme fonctionnel apte au combat.

La guerre tend à opposer les ennemis sous tous rapports. En fait ils ne sont opposés que sous certains rapports précis, sinon comment fonder ou justifier le rétablissement des rapports avec l'ennemi d'hier ?

Il me semble que c'est la relation qui est première et non pas son absence. C'est dans les rapports à autrui que s'apprend l'identité, il est possible que certaines sociétés réduisent ces rapports à des rapports conflictuels tels que je ne me conçoive plus que comme l'ennemi de l'autre, mais ce n'est pas une bonne raison de plaider, même avec quelques nuances, que cette situation limite est source de l'identité sociale.

Ce serait sur ce fond d'arguments que je me situerais pour débattre avec l'auteur qui malgré sa prudence reprend constamment une position dont je ne vois l'intérêt que pour des situations limites où des sociétés se placent (parfois pendant des siècles !).

RÉFÉRENCE

JOHNSON D.H.

1982 « Tribal boundaries and borders wars : Nuer-Dinka relations in the Sobat and Zaraf Valleys, 1860-1976 », *The Journal of African History*, 23, 2: 183-203.

Yvan Simonis
Département d'anthropologie
Université Laval